



L'AVENIR DU NORD

1897-1937

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS

1897-1937

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)



LABELLE

CHENIER

SAINT-JEROME, P. Qué.

Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire

Honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par

IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme

QUARANTE-ET-UNIEME ANNEE, NUMERO 53

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI, 31 DECEMBRE 1937

La bénédiction du jour de l'an

Préférant d'abord la tâche hardie,
Nos pères toujours furent conquérants.
Le premier venait de Normandie,
Commencer ici les gestes des Francs.
Son père, au départ, lui laisse ce gage:
"Pour que tes enfants soient bénis des cieux,
"Au premier de l'an, garde notre usage;
"Tu les béniras comme tes aïeux!"

Il vint s'établir et sema sur la terre,
Son jeune foyer comptait un bambin.
Or, au jour de l'an, la petite mère,
Mène à son époux le blond chérubin.
Fier dans son amour que la joie inonde,
Et posant sa main sur la tête blonde:
Grave, il se leva, des pleurs dans les yeux,
"Où, je te bénis comme mes aïeux!"

Les siècles ont vu s'égrener la chaîne
De tous nos aïeux, ces fiers bûcherons.
Leur hache abattait l'ébène et le chêne,
Et leur main semait le grain des moissons.
Mais, au jour de l'an, quand pointait l'aurore,
Sur tous les enfants, se pressant nombreux,
La main de l'aïeul se levait encore,
Et les bénissait comme les aïeux!

Sur le Canada vint fondre l'épreuve,
Mais le ciel veillait aux plus sombres jours;
Sa grâce a coulé comme le grand fleuve,
Et le petit peuple a grandi toujours.
Pour le garder fort contre tout orage,
Pour que ses enfants soient bénis des cieux,
Au premier de l'an, gardons notre usage,
Et bénissons-les comme nos aïeux!

Edouard LAFLECHE, S. J.

MELI-MELO

LE CARDINAL VERDIER ET LA
DEMOCRATIE LIBERALE

Nous extrayons ce qui suit du
Temps, de Paris, du 11 décembre:

Le cardinal Verdier, archevêque
de Paris, a fait, cet après-midi, aux
Ambassadeurs, une conférence sur
"l'Eglise et la liberté spirituelle de
l'heure présente". De nombreux pré-
lats et de hautes personnalités de
toutes les confessions, y assistaient.
Le cardinal Verdier, a réfuté la doc-
trine des régimes qui nient les droits
essentiels de la personnalité huma-
ne et a précisé le rôle de l'Eglise ca-
tholique qui se trouve d'accord avec
la démocratie libérale. Quittant
Paris pour Rome ce soir même, l'ar-
chevêque de Paris, comme le pape
dans les encycliques qui ont for-
mellement condamné le communis-
me et le racisme, a tenu à se main-
tenir sur le plan strictement spiri-
tuel.

Le cardinal Verdier veut "offrir
au monde contemporain, pour cet
état nouveau qu'il enfante dans la
douleur, le concours de la grande
Eglise catholique". Il proclame d'a-
bord — faisant allusion à la crise
qui bouleverse le monde — que
l'Eglise se fait un devoir de défendre
les droits essentiels de la personne
humaine conformément à sa doc-
trine, à ses institutions et à ses re-
vendications. Touchant en passant
le problème de l'école, il déclare que
"si les enfants appartiennent à plu-
sieurs confessions religieuses, la
liberté spirituelle demande deux
choses, une vraie formation morale
et une neutralité confessionnelle
bienveillante".

ON VA PAREFAIRE CES
PROGRAMMES D'ETUDES

Donnant suite à l'un des vœux
émis lors du dernier congrès de
l'enseignement, on a décidé d'or-
donner et de parfaire les program-
mes d'études dans les collèges ru-
raux et les orphelinats agricoles. On
a prié MM. Jean-Charles Magnan
et Henri-C. Blois, chefs de services
au ministère de l'agriculture, de
s'enquérir des programmes actuelle-
ment suivis dans ces institutions de
faire rapport à une prochaine séance.

Le comité désire que les écoles
moyennes d'agriculture, ainsi que
les collèges ruraux avec sections
agricoles, engagés de plus en plus
les futurs étudiants à suivre entiè-
rement la 6^e année du cours pri-
maire élémentaire. Des instances
sont faites auprès des autorités pour
que des cours d'agriculture soient
donnés dans les écoles normales par
des professeurs compétents.

On suggère de plus que les cours
agricoles de vacances soient main-
tenus et développés en faveur des
inspecteurs d'écoles, des instituteurs
et des institutrices. Enfin le comité
désire que l'on prépare un exposé
des données générales sur les possi-
bilités, pour le personnel enseignant,
de réaliser intégralement le pro-
gramme agricole des études primai-
res.

On a ajourné la séance du comité
au 25 janvier.

LE MESSAGE DU ROI
GEORGES VI

Fidèle à la coutume établie par
son père, le roi Georges VI a adressé,
le 25 décembre, à tout l'Empire, son
message de Noël, dans lequel il a
souhaité que l'esprit de paix et de
bonne volonté, qui règne à l'occa-
sion de la Noël, "chasse les fantômes
de l'inimitié et de la crainte".

LE PAPE DENONCE LA
PERSECUTION RELIGIEUSE
EN ALLEMAGNE

Le pape Pie XI, s'adressant, la
veille de Noël, au Sacré collège des
cardinaux réuni pour lui présenter
ses vœux, a protesté, avec une vig-
ueur qu'on ne lui connaissait plus,
depuis qu'il a été gravement malade
l'an dernier, contre le sort que fait
à l'Eglise catholique allemande le
gouvernement nazi du chancelier
Hitler. Il déclarait d'abord que
c'était venu d'appeler les choses
par leurs noms et de proclamer,
à la face du monde que l'Eglise alle-
mande était victime de la persécution.
"C'est une véritable persécution,
poursuivit-il, comme il y en a
tant eu, aussi terrible, aussi grave
que celles que l'Eglise a connues jus-
qu'ici. C'est une persécution qui ne
pas diminue d'intensité depuis qu'elle
est commencée, qui ne diminue
pas encore d'intensité, qui ne semble
pas devoir diminuer d'intensité, de
brutalité, de violence, de fausseté,
de calomnie et de mensonge".

HONNEUR A M. PIERRE DUPUY

M. Pierre Dupuy, deuxième secrétaire
de la Légation canadienne à
Paris, écrivain de renom, a pris,
le 23 décembre son poste de président
de l'Association internationale
des écrivains de langue française.
C'est la première fois que cet hon-
neur échoit à un Canadien-français.
M. Dupuy avait été élu à l'unani-
mité lors de la réunion annuelle de
l'association pour succéder au ro-
manier suisse, Robert de Traz. Il
est l'auteur d'un roman "André Lau-
rence" et d'une pièce de théâtre "Les
Bûcherons". Tout le monde s'accorde
à dire que, par ses écrits et par
ses articles dans le "Mercure de
France", le nouveau président a
largement contribué à faire mieux
comprendre le Canada par les Fran-
çais. Il a sur le métier une suite à
son roman.

Dans un bref discours, M. Dupuy
a parlé de la nécessité de l'unité
franço-canadienne et s'est engagé à
faire tout son possible pour conser-
ver et répandre l'usage de la langue
française dans l'Amérique du nord.

Heureuse Année

à tous nos lecteurs, collaborateurs, annonceurs

et à tous nos amis

Souhaits de nouvelle année

Aux humbles comme moi nés dans la pauvreté,
Je souhaite d'abord avec sincérité,
Quand la nouvelle année entreprend sa carrière,
Le pain quotidien de la vieille prière,
Et puis, pour qu'ils ne soient jamais trop malheureux,
Je leur souhaite encor de bien s'aimer entre eux.
Du pain et de l'amour !! Tout est là. Le pauvre homme
N'a vraiment pas le droit de trop se plaindre, en somme,
Si, du berceau d'osier au cercueil de sapin,
Toute sa vie, il a de l'amour et du pain.
Mes honnêtes parents n'eurent pas davantage;
Mais la bonté régnait dans leur cœur sans partage;
Des sentiments profonds, ils ont connu le prix;
Et, si je sais aimer, c'est qu'ils m'ont appris.
Et toi riche, donnant de splendeurs éternelles,
N'éprouve pas leur joie en ces heures sereines,
Quand ils payaient, ayant épargné quelques sous,
Mon mauvais compliment par des pauvres joujoux.

François COPPEE

Souhaits de M. L.-E. Parent député de Terrebonne

Mesdames, messieurs,

Je suis reconnaissant à l'avenir du Nord de me permettre d'adresser,
par son entremise, mes meilleurs souhaits de nouvel an à toute la
population du comté de Terrebonne.

Le gai refrain "Bonne et heureuse année", qui s'échappe de toutes
les bouches en ce temps des Fêtes et que tous accueillent avec joie,
exprime le vœu le plus simple et le plus complet, puisque le bonheur
est ce que désirent et recherchent tous les cœurs. Ce souhait traditionnel
je veux l'adresser de tout mon cœur à tous: aux vieux et aux jeunes,
aux riches et aux pauvres, avant la fin de 1937 et à l'aurore de 1938.

Que la nouvelle année soit pour vous tous, bonne et heureuse;
qu'elle apporte à chacun de vous la réalisation de son plus fervent désir;
aux miséreux et déshérités de la fortune, je souhaite plus particulièrement
la paix dans l'âme, une amélioration dans leur état social et l'aïance;
aux malades et aux infirmes, du soulagement et la guérison prochaine.
Que dans tous les foyers du comté règnent la paix, l'harmonie et la
concorde. Que la prospérité continue sa marche ascendante dans tout le
pays, dans la province de Québec et le comté de Terrebonne.

Bien cordialement

L.-E. PARENT, député.

Les anciennes luttes de "l'Avenir du Nord"

Nos lecteurs nous pardonneront
de publier cet article, malgré les
éloges personnels que son auteur
adresse à notre directeur. Dans
l'ensemble, notre collaborateur rend
surtout un bel hommage à l'AVENIR
DU NORD qui est sur la brèche de-
puis quarante-et-un ans.

Dans ses cahiers d'octobre, le
vigoureux pamphlétaire de Sainte-
Adèle, Valdombre, a rappelé les an-
ciennes luttes de l'avenir du Nord
et de son infatigable directeur, M.
Jules-Edouard Prevost. Pour illus-
trer l'œuvre polémique d'Oliver
Asselin, Valdombre n'a cru mieux
faire que de servir à ses lecteurs une
analyse de la retentissante polé-
mique engagée entre le Nationaliste
dirigé par Asselin et l'avenir du
Nord de M. Prevost.

Elle dura quatre ans. Commencée
en 1904, elle ne prit fin qu'au
départ de M. Asselin du National-
iste en 1908. Ce fut un vrai regret,
selon Valdombre. Le monde du
journalisme et de la politique sui-
virent avec beaucoup d'intérêt ce
duel d'idées. Asselin et Prevost, les
deux combattants enflammés et in-
flammas, défendaient chacun leurs
idées et leurs hommes: le premier,
le nationalisme et Henri Bourassa,
le second, la politique libérale et
Jean Prevost qu'Asselin avait en-
trepris de démolir.

M. le sénateur Prevost dont la
modestie est proverbiale ne se for-
malisa pas, j'espère, d'entendre
parler dans son journal de ses an-
ciennes luttes qui font honneur à sa
plume et nous le montrent tel qu'il
fut toujours, un journaliste de car-
rière, un polémiste-né et un fervent
des luttes d'idées.

Cet homme d'apparence paisible
fut, selon Valdombre, "l'un des
journalistes les plus redoutables de
son temps". Et il n'a pas encore
perdu son esprit de combativité si
on en juge par la rigueur qu'il met
à défendre les idées qui lui sont
chères dans tous les domaines. Et
la chose à laquelle il tient le plus,
sans laquelle la vie n'aurait plus de
charmes pour lui, c'est son arme de
combat, le véhicule de sa pensée,
son journal.

également des ennemis qui jurèrent
sa perte... plus d'une fois! Mais
toujours, comme il a su faire face
à l'adversaire, il a su se tenir debout
au milieu de la rafale qui menaçait
parfois de l'emporter.

Ceux qui, comme moi, n'ont pas
connu les anciennes luttes que M.
Prevost a soutenues avec tant d'im-
pétuosité contre Oliver Asselin, Al-
phonse Nantel et tant d'autres che-
valiers de cette époque, auront au
moins la consolation d'avoir vu le
vieux journaliste de Saint-Jérôme
dejeuner d'une façon admirable les
calculs de ceux qui en avaient dé-
cidé du sort de l'avenir du Nord en
1935. Le Lion du Nord que certains
loupes croyaient affaibli n'avait rien
perdu de sa fierté, de son courage
et de son opiniâtreté; et si "le coup
de jarnac" préparé de si longues
mains fut encore manqué, c'est grâce
à la ténacité et à l'habile tactique
de M. Prevost qui terrassait une
fois de plus l'adversaire.

Comme l'écrit si justement Val-
dombre: "M. Prevost se distinguait
surtout comme polémiste, constam-
ment à l'affût de l'ennemi et cher-
chant sans cesse des raisons de se
battre. Il était né journaliste; il
lui fallait des victimes." On com-
prendrait facilement qu'en ce mois d'oc-
tobre 1935, cet escrimeur aguerri
refusât d'abandonner sa chère plu-
me et qu'il ne pût se résoudre à
laisser passer une si belle occasion
de flétrir et de stigmatiser ses agres-
seurs qui devenaient ses victimes.
Et voilà pourquoi, rendu à un âge
où il méritait la retraite, il refonda
son journal avec une célérité désar-
mante pour ses détracteurs.

L'avenir du Nord n'en était pas à
sa première lutte. Quand on a sou-
tenu un combat de quatre ans contre
un polémiste de la puissance d'Asselin,
on est capable d'en mener
bien d'autres contre les vibrations
de la plume.

Depuis bientôt quarante-deux ans,
l'avenir du Nord croise le fer avec
des journaux et des hommes qui ne
partagent pas ses opinions. Des sept
journaux qui ont vu le jour à Saint-
Jérôme depuis 1878, c'est le seul qui
ait connu une publication ininter-
rompue. Comme on peut le consta-
ter, le journaliste a toujours été à
l'honneur à Saint-Jérôme. A ce su-
jet, voici quelques détails fort inté-
ressants que l'emprunte à "Saint-
Jérôme de Terrebonne", de l'abbé
Auelair.

Une lettre de souhaits de l'honorable Athanase David

Honorable Sénateur J.-E. Prevost,
L'avenir du Nord,
Saint-Jérôme.

Mon cher Sénateur,

Mon éloignement de la politique ne pourrait être une excuse auprès
de mes amis de Terrebonne, si je ne venais à l'occasion de ce commen-
cement d'année 1938, leur offrir mes vœux les plus sincères.

Durant vingt ans, j'ai partagé leurs espoirs, leurs chagrins et leurs
joies; j'ai connu les travaux incessants qu'ils se sont imposés dans la
partie colonisable, pour augmenter le domaine agricole de Québec; jeurs
revers comme leurs succès ne m'ont jamais laissé indifférent. Aussi bien
à ces colons du Nord, pieusement attachés à la terre, prêts aujourd'hui
comme ils l'étaient hier, à continuer leur œuvre de pionniers, que puis-
je offrir de mieux que mes souhaits de succès. Qu'ils continuent à
aimer la terre et qu'ils inculquent dans l'esprit des enfants que Dieu
leur donne, ce même amour, pour que jamais, chez nous, rentissent le
cri que la terre est abandonnée. Principe de force dans le passé, le sol
doit le demeurer encore dans l'avenir.

Aux ouvriers des villes, que dirai-je, sinon que j'ai vu grandir et
prosperer leurs municipalités; que populations ont doublé, les industries
se sont multipliées. Malheureusement, lorsque vint la crise, un grand
nombre d'entre eux ne purent plus apporter chez eux, le salaire juste
et équitable.

Puis-je espérer qu'ils continueront, par le respect des lois, à offrir
l'exemple de calme, de stabilité, qui rendit la mentalité de Québec,
proverbiale. Qu'ils soient, demain, heureux et que 1938 soit pour eux
tous, source de satisfaction et de contentement.

Aux classes professionnelles, aux marchands, aux hommes d'affaires,
va aussi ma pensée. Que leur effort constant et persévérant leur fasse
dominer les événements; que par leur travail incessant, ils fournissent
à ceux pour qui ils sont un point de mire, un exemple dans le travail,
pour que demain ils soient un spectacle dans la réalisation.

Aux jeunes, je souhaite que dans leur famille leur soit inculqué le
culte de l'instruction; qu'ils considèrent l'école comme un sanctuaire
où l'on se pénètre de cette vérité nécessaire chez tous les peuples, plus
nécessaire encore chez le nôtre: L'instruction sera toujours à la base de
la grandeur et de la force de tout peuple et tout pays.

Qu'ils profitent, les jeunes sans emploi, de ces années agitées et
mouvementées, qui ne leur offrent pas encore le gagne-pain qui leur
permette de fonder foyer, pour mûrir leur intelligence, augmenter leur
compétence. Demain, un demain heureux et prospère, sera la récompense
de l'effort d'aujourd'hui.

Que ceux-là à qui Dieu a donné ou la fortune ou l'aïance, se
souviennent qu'aucun acte humain ne Lui est plus agréable que la
charité.

Que les pauvres qui reçoivent n'oublient jamais que la reconnais-
sance est un des sentiments les plus nobles de l'humanité.

Enfin, que tous, dans Terrebonne, connaissent au cours de 1938 qui
bientôt commencera, le bonheur du devoir accompli et la satisfaction,
quels que soient leur métier, leur occupation ou leur profession, d'avoir
servi leur Dieu et leurs concitoyens.

ATHANASE DAVID

UNE VICTOIRE LIBERALE

Le comté de Lothbinière est resté fidèle au parti libéral en élisant,
lundi dernier, par une majorité de plus de 5000, le candidat du gouver-
nement King.

L'honorable J.-N. Francoeur, ancien ministre dans le cabinet
Taschereau, a donc écrasé son adversaire, M. Paul Bouchard, qui se
disait "Nationaliste indépendant".

Il ressort de cette grande victoire que le programme et les chefs du
parti libéral au Canada ont reçu une fois de plus l'éclatante approbation
du peuple. De même, l'élection de M. Francoeur signifie d'une manière
non équivoque que les Canadiens de la province de Québec n'ont aucune
confiance dans le nationalisme outrancier fait d'idées extravagantes et
de préjugés, préché par un petit groupe d'illusionnés et d'arrivistes.

Nous félicitons l'honorable J.-N. Francoeur de son beau succès et le
gouvernement King de sa nouvelle victoire.

vieux et dirigé dans la suite par
des journalistes de carrière tels
qu'Alphonse Nantel, Joseph Grignon,
Joseph Beaulieu et Arthur Sauvé.
C'était le temps des belles luttes,
dira M. Prevost. Le Nord cessa de
paraître en 1901.

Pendant que Le Nord bataillait
ferme, un M. Morrisset lança une
feuille libérale, Le National, en 1885.
L'année suivante, Alphonse Nantel,
qui dirigeait Le Nord, fonda Le
Campagne, un quotidien dont le
nom est bien symbolique. Le 3 jan-
vier 1897, M. Wilfrid Gascon fonda
l'avenir du Nord qui passa peu de
temps après à M. Jules-Edouard
Prevost. Puis vint l'Égalité, en-
core dirigée par M. Gascon, qui ne
vécut que quelques mois. La Nation
qui remplaça Le Nord en 1901, diri-
gée par l'infatigable Alphonse Nan-
tel et qui cessa de paraître en 1909;
enfin le Trait-Union, publié par
J.-H.-A. Labelle, de 1928 à 1931.

En 1935, est né un huitième jour-
nal, l'Écho du Nord, fils naturel de
la compagnie de Publication de
Saint-Jérôme, qui n'a que trois ans,
malgré sa prétention à l'usage de la
parole il y a 35 ans!

Par cette nomenclature, on con-
state avec satisfaction que la Reine
du Nord, qui a brulé les étapes du
progrès dans le domaine industriel
et commercial, a vu également fleu-
rir dans ses murs les choses de l'es-
prit. Malheureusement, ces jour-
naux ont subi le sort réservé à la
plupart des feuilles de combat et
d'idées. Néanmoins, il faut recon-
naître qu'un certain nombre, dont
Le Nord qui ne craignait pas d'ar-
rêter, ont défendu, avec les couleurs qu'il
années de prospérité et de gloire.
En plus d'instruire leurs lecteurs sur
différents sujets, ces journaux com-
plétaient les campagnes électorales,
entretenant l'ardeur de l'électorat
et lui exposaient les doctrines poli-
tiques sous une forme plus soignée
que dans la chaleur des assemblées
contradictoires.

Ils constituaient une arme solide
entre les mains des hommes politi-
ques, car, comme le fait remarquer
Valdombre, Le Nord garda le comté
de Terrebonne bleu Nantel jusqu'au
jour où l'avenir du Nord le fit tour-
ner au rouge Prevost.

La presse rurale a toujours exercé
une forte emprise sur les masses
Montreal, 20 décembre 1937.

W. E.

Depuis quarante-et-un ans!

Avec le présent numéro, l'AVENIR DU NORD termine sa quarante-
et-unième année. La semaine prochaine, notre journal entrera donc,
plus vivant que jamais, dans la quarante-deuxième année de son
existence.

L'AVENIR DU NORD, fondé le 3 janvier 1897 par M. Wilfrid Gascon,
a parcouru cette longue période en combattant sans cesse pour des
idées qu'il a souvent vu triompher. Il continue sa route avec les mêmes
convictions et les mêmes espoirs.

Sous l'égide de Chenier, qui donna sa vie pour la plus noble des
causes et symbolise l'immortelle pléiade des patriotes de 1837; sous
l'égide également du curé Labelle, cet illustre prêtre-patriote dont l'idée
dominante fut la conquête du sol par les Canadiens-français, l'AVENIR
DU NORD a vu prospérer les fils du Saint-Laurent et persiste à croire
que le mot de l'avenir est dans le peuple même.

Depuis quarante-et-un ans, notre journal, dans sa modeste sphère,
s'est soucié avant tout des idées qui doivent prévaloir dans l'intérêt
général de la nation. Il s'est, de plus, appliqué à défendre les principes
et à réclamer les réformes nécessaires à l'avancement des Canadiens-
français. Il a vu avec joie se réaliser son rêve de progrès dans la province
de Québec, notamment dans la région du nord de Montréal. Quoi que
l'on dise et quelles que soient les réformes économiques qu'il nous reste à
accomplir, le progrès réalisé depuis quarante ans n'est pas nié.

Sans doute, au cours de sa carrière déjà longue, l'AVENIR DU NORD
a rompu plus d'une lance avec de nombreux adversaires. Mais, chez lui,
les idées ont toujours dominé les hommes. La pensée libérale, saine,
mesurée et féconde, a constamment inspiré son action. Il s'est efforcé,
tant en étant parfois virulent, d'être juste. Plus d'une fois, il a fait
l'éloge d'antagonistes qui ne lui avaient pas ménagé leurs coups. C'est
que, pardessus toutes choses, l'AVENIR DU NORD demande à ceux qui
aspirent à diriger l'opinion et à gouverner, d'être sincères. Prétendant
être au nombre des hommes de bonne foi. Car dans la vie, surtout dans la
vie publique, ce qui vaut et ce qui compte, ce n'est pas tant le talent,
l'ambition, l'audace, que la sincérité, nous ne saurions trop le redire.

Nous savons bien qu'en politique il faut se garder de l'absolu. Tout
en restant fidèles à nous-mêmes, le devoir est de nous adapter aux
circonstances, aux exigences de l'heure. Aller de l'avant oblige à
nuancer l'application de ses principes. On a dit avec raison que celui
qui n'a pas changé n'a pas vécu, puisqu'il n'a rien appris. Mais pour
apprécier le changement d'opinion ou d'attitude chez un homme public,
il faut savoir s'il a oui ou non l'intérêt général pour mobile. Rien n'est
plus funeste à un peuple que de se donner pour guides des gens pour
qui la fin justifie les moyens. Le mal est plus grand encore quand la
haine domine la politique d'un pays. On ne gouverne pas avec des
rancunes.

Aussi bien, nous n'avons combattu les hommes que dans la mesure
où ils ont compromis les idées que nous croyons essentielles au bien
général.

Nous avons pu nous tromper. — ERRARE HUMANUM EST —, mais
on ne peut reprocher à l'AVENIR DU NORD d'avoir manqué de
franchise et de sincérité.

Nous continuerons, demain comme hier, à dire ce que nous pensons
sans altérer la vérité. L'idée libérale dans toute son ampleur, cadrant
avec la haute doctrine religieuse dont nous n'avons jamais dévié, nous
guidera dans nos jugements et dans notre sollicitude pour le bien spirituel
et matériel de nos compatriotes.

Qu'il s'agisse de culture intellectuelle, de développement économique,
d'influence politique, de grandeur morale, de force paysanne ou de
puissance industrielle, l'AVENIR DU NORD reste convaincu que le mot
de l'avenir est dans le peuple même. C'est pourquoi, il veut instruire le
peuple pour le rendre meilleur. Nous persisterons à lui dire que si le
droit est son épée, le devoir est son bouclier. Simple journaliste, nous ne
cesserons de dire au peuple canadien, spécialement aux Canadiens-
français qui sont les Canadiens les plus authentiques, que "le peuple le
plus vivant est celui qui a conscience de tout ce qu'il fut pour devenir
ce qu'il doit être."

Jules-Edouard PREVOST.

Pensée

Jésus-Christ est nécessaire au
monde. Rien ni personne ne peut le
remplacer. Il est le consolateur des
cœurs meurtris, comme il est le
restaurateur du foyer domestique.
Il est l'agent nécessaire du relève-
ment national, comme il est l'auteur

de notre civilisation. C'est Lui qui
fait la prospérité des peuples. C'est
Lui qui élève le niveau moral des
nations. C'est Lui, et Lui seul, qui
fait maintenir la charité entre les
peuples. Il est le vrai Roi de l'hu-
manité, comme il est des nations, des
familles et des individus.

Mgr CHOQUET.

LE PAPE ET LES COMMUNISTES

Retour de Rome, le cardinal Verdier, de Paris, adresse à ses diocésains le message de Noël suivant :

"Je reviens de Rome où je tenais à voir encore une fois le plus glorieux Pontife à qui je dois tant et lui dire mon admiration, mon amour, mon obéissance filiale. Dès mon arrivée, le Souverain Pontife daigna m'accorder une audience particulière. Plus élevée, plus grande que jamais, Pie XI me confia avec une paternelle affection les desirs qui lui étaient, m'assura-t-il, infiniment chers. Voici les pensées profondes que je crus devoir dégager de cet entretien si confiant, si émouvant : "Dieu, disait-il, a la prière de la chère petite sainte de Lisieux, voulu bien prolonger un peu nos jours. C'est, nous pouvons l'affirmer, une faveur exceptionnelle qui nous dicte un devoir impérieux, celui de continuer plus intensément que jamais la grande tradition maternelle de charité qui est celle de l'Eglise. Nous ne connaissons pas avant la douleur physique, nous la connaissons maintenant."

"Cette expérience nous rend plus compatissants encore pour tous ceux qui souffrent et surtout pour les malades de l'âme. De tous côtés, les malheureux se tournent vers le Pape. Nos frères séparés musulmans et païens eux-mêmes, tous ceux qui souffrent moralement nous appellent à leurs secours. Des hommes bien éloignés dans votre pays nous tendent la main."

"Ce spectacle de tant de malheureux se tournant vers nous, nous émeut profondément. Et à la veille du jour où nous serons appelé à rendre à Dieu compte de notre mission nous voulons ajouter à toutes les œuvres que la Providence nous permet d'accomplir, comme un nouvel élan de charité. La charité, la charité! C'est un grand besoin de l'heure présente. On dirait que les hommes ne savent pas s'aimer. On entend plus retentir sur cette terre que des mots de haine et des mots de guerre."

"La lutte des classes, la guerre civile, la guerre étrangère, les persécutions, les massacres! Si le Christ revenait sur terre ne se pencherait-il pas sur toutes ces infortunes. Lui qui refusa d'éteindre la mèche qui fume encore, Lui qui laissa tomber tant de paroles d'affectueuse miséricorde sur les masses, Miséricorde "super turbam". Lui qui n'est jamais un besogneux. L'Eglise elle aussi compte parmi ses plus belles traditions celle de la charité pour tous et avec une indicible prédilection pour les plus malheureux. Nous ne trahirions pas cette magnifique tradition."

"On ne pourra jamais reprocher à la Papauté d'avoir négligé à cette heure de haine et de lutte de réparer à profusion ses trésors de charité. N'oubliez pas que le Christ ne se détourna jamais de ceux qui tendaient vers Lui des mains suppliantes. Un bon médecin ne refuse pas la main qui lui est tendue par la douleur. Un bon pasteur d'Évangile a plus grand souci de la brebis perdue que des 99 autres restées au bercail. Oui il faut que noblement, chrétiennement, avec une infinie charité on réponde à ceux qui de bien loin nous appellent :

"Au nom du Christ qui vous aime, nous vous saluons. Mais que vou-

Tristesses et sourires

Jusqu'ici M. Paul Bouchard, candidat nationaliste battu à plates coutures dans Lotbinière, conserve son dépôt... et son dépit.

Il serait intéressant de savoir ce que le barbillon de sa ville a fait de ses \$3,650 de bénéfice puisés dans les fonds publics. Combien lui en reste-t-il ?

Et s'il lui en reste, va-t-il offrir un cadeau du Jour de l'An à la veuve André Guenette ?

Elle l'a bien mérité !

On dit que M. Pit Barrette de la Sablière fera prochainement le recensement des PITS de sable du comté de Terrebonne pour les vendre à son gouvernement. Ce PUR est pour l'établissement des banes de sable.

Le Gîcheux du DEVOIR a depuis longtemps perdu tout humour. Par exemple, il écrit en grinçant des dents :

"Il est de plus en plus rumeur que M. Alexandre Taschereau entre au SOLEIL et ensuite au Sénat. M. King a pourtant assez de sa politique d'armements à se faire pardonner par le Québec..."

Ces crétiens ont toujours peur de celui qu'ils croient avoir tué par leurs calomnies.

Du même Grîcheux :

"La solution de tous les problèmes sociaux tiendrait dans une simple formule : tous les politiciens à la creche... à la creche de Bethléhem !"

En effet, le Grîcheux n'aurait qu'à choisir pour lui la place du boeuf ou de l'âne...

Extraits de EN AVANT :

"On parle en certains milieux de taxer les pils de sable et les coupes de cheveux à raison de \$3650 par mois."

"C'est dommage, M. Hermann Barrette ne sera pas le propposer de l'adresse en réponse au discours du trône. Ce sera l'autre Barrette, celui du comté de Joliette. Comme ça, elle est bonne et comme l'autruche, M. Hermann devra enfoncer sa tête dans le sable."

POLLUX.

LA VICTOIRE LIBERALE DE LOTBINIERE

Le parti libéral continue sa marche victorieuse.

Depuis un an, les adversaires du gouvernement fédéral voulaient connaître l'opinion de la province de Québec et en particulier de la classe agricole et de la jeunesse sur l'administration King-Lapointe. Ils ont pour leur peine maintenu, ils comprennent aujourd'hui que le paysan du Québec, comme l'ouvrier de l'Ontario et le pêcheur des Maritimes et de la Colombie canadienne approuve la politique vigoureuse, progressive, courageuse et essentiellement libérale du gouvernement d'Ottawa.

La victoire de Lotbinière est d'autant plus significative qu'elle oppose un formel démenti à toutes les capoties répandues dans la province de Québec au sujet du gouvernement central, et qu'elle met fin pour un temps du moins — à cette campagne séparatiste, nationaliste et anti-démocrate menée depuis quelque temps par des prophètes tel que Paul Bouchard.

Les adversaires du libre-échange et de la politique de la paix par les traités commerciaux savent maintenant que les cultivateurs du Québec repousse le nationalisme économique qui lui fait tant de mal. Les autonomistes outrés ont appris que le peuple de Québec n'éprouve aucune crainte de voir saboter la constitution par le pouvoir central au détriment des provinces. Le peuple de Lotbinière, tournant le dos aux mensonges du jeune Bouchard, s'est rappelé la ferme attitude de M. Crerar, ministre des ressources naturelles, au sujet de l'immigration, et il n'a pas pris peur en face des flots d'immigrants qui n'existent que dans l'imagination surchauffée de M. Bouchard.

Ce candidat nationaliste-Indépendant avait choisi comme slogans principaux : le communisme et la guerre. En cela, il s'est montré le fils spirituel des nationalistes-constructeurs de 1911 qui ont si bien fait le jeu des conservateurs. C'est pourquoi sa défaite est une gifle à M. Duplessis et à sa presse qui rapproche la doctrine libérale des théories marxistes. Ici encore l'électorat de Lotbinière a gardé son sang-froid; il a repoussé les deux systèmes politiques qui nous répugnent : le communisme, en doutant sa confiance au régime démocratique du libéralisme tel que nous le comprenons et l'aimons est le plus sûr dépositaire, et en repoussant le national-socialisme et tous les autres ismes dont M. Bouchard est entiché.

Mais ce qui réjouit le plus les vrais Canadiens et les véritables patriotes dans cette victoire, c'est la ratification spontanée de la politique des armements pro-canadiens du gouvernement. Les adversaires de cette politique ont assez agité la question devant l'électorat pour qu'on n'entretienne aucun doute sur la signification de son vote au sujet de la défense nationale.

Enfin, la voix des paysans du Québec s'est fait entendre. Elle a dit au reste du pays que la paysannerie canadienne-française était prête, elle aussi, à défendre son territoire et ses libertés comme l'avaient fait ses pères il y a un siècle. Mais cette fois, elle n'entend pas faire face à l'ennemi, armée de fourches et de triques.

M. Francoeur, qui connaît parfaitement le peuple de Lotbinière, n'a pas craint de lui exposer avec franchise le programme de défense nationale du gouvernement. Et la paysannerie canadienne-française a répondu que si la patrie était un jour en danger, elle serait la première à faire le coup de feu, comme en 1837.

Quant aux patriotes comme M. Paul Bouchard, ils seraient peut-être les premiers à fuir devant l'ennemi. C'est pourquoi la saine population de notre province se méfie de leurs systèmes abracadabrants.

W. E.
Montréal, 28 décembre 1937.

Ce qu'ils disaient et ce qu'ils font

LE GOUVERNEMENT N'A PAS DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le programme électoral de l'Union Nationale, publié dans l'illustration du 26 novembre 1935, disait :

Aucun ministère ne fera exécuter à forfait des travaux sans avoir au préalable demandé des soumissions

M. Duplessis déclarait, à la Bale du Fèvre, (le Devoir du 13 juillet 1936) :

"Nous pouvons, en administrant honnêtement, rien qu'en demandant des soumissions publiques, économiser \$2 millions par année."

Le contrat du pont du Bout-de-l'Île vient d'être accordé à la "Dufresne Construction", pour \$2,500,000, à forfait, SANS SOUMISSIONS PUBLIQUES et sans aucune stipulation quant aux "extras" à venir !

Promesses! O promesses!

Hourrah pour les Purs! Vive l'Union Nationale!

On estime à quelque trente-quatre millions de chevaux-vapeur la puissance génératrice des sources hydrauliques canadiennes ce qui, normalement, approvisionnerait une installation de turbines capable d'un rendement de près de quarante millions de chevaux-vapeur. Jusque'à présent les installations n'ont atteint que dix-huit pour cent de ce total potentiel, ce qui représente un placement direct de \$1,600,000,000 visant la génération, la transmission et la distribution de cette force motrice et une mise de fonds bien plus considérable encore de la part des industries usagères, d'une extrémité à l'autre du Dominion. Ces cours d'eau alimentent d'une force motrice peu onéreuse l'exploitation minière, la métallurgie, les établissements de chimie, les fabriques de pâte à papier, les papeteries et nombre d'autres industries.

Un aspect remarquable des ressources hydrauliques du Canada est la distribution relativement égale, d'un littoral à l'autre, de sources généreuses d'énergie exploitable à proximité des centres industriels. Tous les centres industriels du Canada, sans exception, sont approvisionnés d'énergie hydro-électrique et comptent des réserves généreuses pour l'avenir, assez rapprochées pour que leur transmission n'offre pas de difficulté pratique. L'abondance de l'énergie hydroélectrique peu coûteuse à proximité d'immenses réservoirs de bois à pâte a mis le Canada au tout premier rang de cette industrie du papier. Les sources hydrauliques ont joué un rôle important dans l'essor de notre grande industrie minière : presque invariablement d'immenses ressources d'énergie se trouvent à peu de distance des gisements comme des centres d'exploitation minière.

Les sources hydrauliques fournissent plus de 98% de l'énergie électrique au Canada. Grâce à elles plus de 60% de la population jouit du bienfait de l'électricité pour l'éclairage et pour l'utilisation d'une foule d'appareils destinés à rendre moins onéreuse la corvée du travail humain. A l'heure qu'il est l'électricité pénètre de plus en plus dans les campagnes, apportant à ceux qui y demeurent les avantages pratiques et le confort dont bénéficient les populations des villes. Le prix modique du courant électrique agit de plus en plus comme aimant, attirant au Dominion des industries importantes dont le rendement augmente les exportations canadiennes.

POLITIQUE ETRANGERE

La lutte anti-chrétienne se poursuit en Allemagne

Sans bruit, sans violences extérieures, mais avec une extraordinaire continuité, les autorités publiques de Reich poursuivent la déchristianisation de l'Allemagne. L'Observateur romano qui ne se laisse pas prendre aux apparences, en a relevé les preuves tout récemment encore dans un article qui a été reproduit dans la presse du monde entier.

LA LAICISATION DE L'ECOLE

L'un des phénomènes les plus frappants de cette tactique discrète, destinée à réduire l'Eglise catholique et les Eglises protestantes à l'impuissance, en leur enlevant toute influence sur la jeunesse, c'est la laicisation sournoise des écoles.

Dans tout l'ouest de l'Allemagne, le droit de donner l'instruction religieuse dans les écoles publiques a été presque partout retiré au clergé. Dans l'est et le sud, cette mesure a été notifiée à chaque prêtre individuellement. On estime à 80% le nombre des membres du clergé ainsi atteints.

A Trèves, le maire pourtant foncièrement catholique, vient de convertir en "écoles de la communauté allemande" non seulement les établissements primaires catholiques, mais également les quelques institutions protestantes de la ville. Pour rassurer les familles chrétiennes, on leur a dit que l'enseignement religieux continuerait d'être donné à leurs enfants, mais le tout est de savoir de quel enseignement religieux il s'agit.

Il est tout à fait permis de se le demander si l'on songe qu'une récente ordonnance vient d'interdire l'instruction religieuse "dans l'esprit confessionnel", dans les écoles dites "Adolphe Hitler", c'est-à-dire dans celles qui sont réservées à l'élite de la jeunesse. Désormais, on y enseignera l'histoire et les idées de tous les grands mouvements religieux du monde. C'est de cette façon que le caractère proprement chrétien de l'enseignement sera escamoté.

Au reste, les associations catholiques de jeunes gens et de jeunes filles, les associations d'institutrices catholiques sont dissoutes les unes après les autres, en dépit des stipulations du Concordat qui leur garantissent leurs droits à l'existence. Il en est ainsi, par exemple, dans les diocèses de Trèves, de Paderborn, de Münster-en-Westphalie où les congrégations mariales elles-mêmes ont été supprimées. On espère, par ces mesures régionales, provoquer indirectement la disparition de la Centrale des Jeunes catholiques d'Allemagne à Düsseldorf, qui vit des cotisations que lui versent les sociétés affiliées.

VERS UNE RELIGION D'ETAT NATIONALE SOCIALISTE

Tout cet effort méthodique de laïcisation des écoles et de suppression des associations religieuses de

jeunesse tend à un but : favoriser l'organisation d'une religion d'Etat, national-socialiste. On en a déjà relevé des preuves dans ces cérémonies de "consécration" de lieux de culte national-socialistes, comme celles auxquelles se sont livrés Rosenberg à Torgau et Goebbels à Segeberg.

Voici des faits nouveaux. Il a été prescrit à toutes les formations du parti de faire aménager spécialement à l'usage de la jeunesse, des salles de culte (Weihstätten) avec de véritables autels dans leurs bâtiments officiels. On mande de Munich que la chapelle ouverte, au temps de la République de Weimar, dans la gare centrale de cette ville, pour permettre aux voyageurs d'assister à la messe, le dimanche, avant de partir pour la montagne, a été remplacée par des kiosques à journaux.

Ce qui paraît, d'ailleurs, caractériser cette religion d'Etat, que l'on cherche à substituer aux confessions chrétiennes, c'est que le culte qui s'y organise n'est autre que celui d'Adolphe Hitler lui-même, désormais considéré comme une sorte de Messie.

LE CULTE D'ADOLPHE HITLER

Au mois d'octobre, après les consécration de Torgau et de Segeberg, il s'en est produit une troisième, dans l'ancien hôpital militaire de Pasewalk, où le Chancelier a été soigné en octobre 1918. L'hôpital a été transformé en une espèce de chapelle dans laquelle Hitler est représenté de plusieurs manières. On le voit, d'abord sur une stèle, puis comme "soldat inconnu du front", terrassant le dragon, enfin, sous la figure d'un chevalier, placé entre la mort et le diable, ce qui est une adaptation d'un célèbre tableau d'Albert Dürer.

Des phrases tirées de Mein Kampf sont religieusement peintes en lettres d'or sur les murs de cette "place sacrée". A la cérémonie d'inauguration, M. Rudolf Hess déclara, dans son discours :

"Le Très-Haut a été avec le Führer, parce qu'il a été avec l'Allemagne. Que cet endroit recueille le rappel toujours à notre peuple, pour que celui-ci, à l'avenir, soit toujours digne de la Bénédiction du Très-Haut."

Adolphe Hitler jouant dans l'histoire allemande le rôle d'un Messie, envoyé de Dieu et incarnant l'Allemagne en sa personne, tel est le thème de plus en plus habituel de maints discours nationaux-socialistes.

Le numéro 304 de la National-Beitung qui paraît à Essen, a publié le contenu d'une "Heure solennelle matinale des Jeunes hitlériennes" masculines et féminines du district de Mulheim-Ruhr. On y peut lire ces lignes :

"Nous avons au-dessus de nous une grande loi. Elle s'appelle l'Allemagne. Nous avons devant nous le plus grand Führer, mais Adolphe Hitler, c'est l'Allemagne."

Donnons enfin le texte de la profession de foi du Gauleiter M. Meyer, gouverneur du Reich, tel qu'il se trouve dans un discours prononcé par lui le 14 novembre à la réunion de clôture d'une "Semaine d'enseignement" organisée à Münster-en-Westphalie pour les chefs de l'Association des Jeunes filles allemandes du district.

"Nous croyons en un Dieu et à sa toute puissance divine. Nous avons envoyé le Führer Adolphe Hitler, voilà ce qui manifeste, selon nous, la main de Dieu. Que le cri de "Heil Hitler" soit une prière permanente : Seigneur, conserve-nous le Führer. Jamais la religion n'a été aussi assurée en Allemagne que sous le national-socialisme. Des millions de compatriotes allemands ont aujourd'hui recommencé à croire à l'Allemagne, au Peuple, en Dieu et au Führer. Celui qui croit au Führer croit aussi à la toute puissance divine."

Désormais, le néo-paganisme est dépassé. Une religion d'Etat s'organise avec ses lieux de culte, ses cérémonies, dont Adolphe Hitler, l'envoyé de Dieu, sera le grand-prêtre. A travers sa personne, le parti national-socialiste cherche, d'ailleurs, sa propre déification.

G. FRANCE

MEILLEURS SOUHAITS POUR UNE HEUREUSE ANNEE!

Les Liqueurs Select

Tel. 139
SAINT-JEROME



Honteuse histoire vécue par les purs

Il est vrai, trop vrai, que le 9 août 1937, M. Hermas Calvé, barbier-coiffeur, de Saint-Jérôme, ami et organisateur politique de M. Hermann Barrette, député de Terrebonne, a acheté de Mme veuve André Guenette, de la paroisse de Saint-Jérôme, un banc de gravier, pour la somme de \$400.

Il est vrai, trop vrai, que le 9 septembre 1937, le même M. Calvé a vendu le même banc de gravier au gouvernement de Québec, pour le prix de \$4,050., réalisant, en quatre semaines, un profit de \$3,650.

Il est vrai, trop vrai, que M. Hermann Barrette a chargé sa conscience de ce marché scandaleux en essayant de le justifier.

Il est vrai, trop vrai, que dans le piètre plaidoyer, qu'il appelle sa "réponse" aux révélations de L'AVENIR DU NORD, M. Hermann Barrette a faussé les faits, ainsi que nous l'avons clairement démontré.

Telles sont les meures politiques du parti des PURS!

A quelque chose malheur est bon : nous trouvons un plaisir extrême à déchirer le masque de ces vilains farceurs qui, par leurs sinagres nationales et leur onctueuse hypocrisie, ont surpris la bonne foi du peuple.

Nous présentons, pour 1938, DEUX NOUVELLES AUTOMOBILES V-8 FORD

TYPE DE LUXE

TYPE STANDARD

POUR 1938, la Sté Ford offre deux nouvelles automobiles—la V-8 Ford standard et la V-8 Ford de Luxe. Elles diffèrent par l'apparence, mais la perfection de leur mécanisme est la même et elles ont le même empatement de 112".

Notre modèle de 1937 a eu une telle popularité que ses ventes ont dépassé celles de toute autre marque. On admirait son chic, sa docilité, la souplesse de sa performance. La V-8 Ford Standard est cette même voiture—améliorée et plus élégante encore.

Mais on nous a aussi demandé une voiture plus riche et de dimensions plus imposantes (avec, bien entendu, toutes les qualités fondamentales qui ont toujours caractérisé la marque Ford). C'est pourquoi nous avons créé une nouvelle série "de luxe."

La V-8 Ford de Luxe est plus vaste. Sa carrosserie est plus longue. On y dispose de plus d'espace pour le bagage. Ses garnitures, ses accessoires sont vraiment somptueux. Actionnée par le moteur V-8 Ford de 85 CV, elle offre à l'automobiliste, aux prix modérés inséparables de la

Marque Ford, un surcroît de satisfaction. La Standard coûte moins cher encore. C'est une superbe voiture moderne. Ses lignes sont gracieuses et nouvelles, son intérieur tendu avec un goût irréprochable. Son moteur V-8 Ford de 85 CV vous apporte les mêmes avantages essentiels.

Avant que la Sté Ford eût mis les moteurs à huit cylindres en V à la portée des fortunes les plus modestes, on ne trouvait ces dispositifs que dans les automobiles de grand prix.

Aujourd'hui, quatre millions de Fordistes ont l'agrément, sans mélange, de conduire une huit-cylindres qui, à tout égard, est aussi économique. Le prix modéré de la Ford Standard et de la Ford de Luxe facilite à tous la possession d'une voiture du type "V-8."

DEUX TYPES DIFFÉRENTS se prêtent à chaque cas particulier

Nous offrons deux types distincts, deux formats de carrosserie, deux groupes de prix. Vous trouverez donc une Ford de 1938 qui se prête exactement à votre cas particulier. Quel que soit votre choix, vous obtenez les mêmes caractéristiques Ford dont l'excellence a été pleinement démontrée. Quelque prix que vous payiez, votre voiture sera irréprochable de tout point et représentera un maximum d'utilité... La Sté Ford ne déroge pas à ses principes!

Demandez au dépositaire Ford de votre localité les prix modérés de ces véhicules, livrés à domicile.

Modèles V-8 Ford de Luxe: Coupé, Sedan Tudor, Sedan Fordor, Coupé Convertible, Coupé "Club", Coupé "Club" Convertible, Phaéton, Sedan Convertible.

La V-8 Ford Standard est présentée en 3 modèles: Coupé, Sedan Tudor, Sedan Fordor.

La Sté Ford vend une automobile intégralement équipée au minimum du prix possible. Celui des modèles de luxe comprend dix lanternes AR, 2 essieu - pare-brise, 2 pare-sol, 2 avertisseurs électriques, allume-cigares, volant de luxe, case à gants avec serrure et chronomètre, bandes chromées sur les roues, pare-chocs AV et AR à hauteur, roue de secours et pneu de rechange avec enveloppe et serrure, indicateur lumineux (déviation du rayon des phares AV).

Le prix des modèles standard comprend: pare-chocs AV et AR à hauteur, roue de secours, pneu de rechange et son enveloppe, serrure et bande de pneu, 1 lanterne AR, 1 essieu-pare-brise, 1 pare-sol, allume-cigares, indicateur lumineux (déviation du rayon des phares AV), 2 avertisseurs.

GARAGE PAUZE vendeur autorisé "FORD" 961, rue Labelle Tél. 107 — Saint-Jérôme

Chronique

SOUHAITS DU JOUR DE L'AN

L'année finit et l'aube de l'année nouvelle se lève. Aussitôt les hommes s'offrent des vœux les uns et les autres. La sympathie est universelle. Comme on s'intéresse à nous, ce jour-là... Il y a aussi les étrennes que l'on distribue; elles sont la rançon des vœux. Mais on avouera que c'est acheter à bon compte tous les souhaits de bonheur, de se sentir entouré d'affection, de tendresse et de tant de générosité en ce jour du nouvel An.

Une fois dans l'année, quelques jours après que le soleil a franchi le solstice d'hiver, quand il est encore au plus près de la terre, et qu'il va commencer dans une course nouvelle à nous donner une lumière moins avare, l'humanité sans cesse en mouvement et en agitation s'arrête soudain. Il se fait une sorte de silence, une trêve; alors chaque homme dit aux autres: — Soyez heureux!

C'est un souhait immense et multiplié, un soupir unanime de toute l'âme humaine. Et chacun éprouve un inextinguible besoin de serrer les rangs, de s'entraider, d'aimer véritablement.

A cette période des fêtes, faire des vœux pour tous et chacun, est une coutume généralisée. On peut les faire impunément: car une sage Providence ne les réalise jamais! C'est même pour cela que dans des pays plus sages que les nôtres, on se souhailte du mal pour se faire du bien! Mais si vain qu'il soit, le plaisir des vœux et des souhaits est agréable et reste de tradition, même en notre siècle de civilisation ultra-combative.

Tous ceux qui nous offrent, le premier janvier, l'expression de leurs vœux, veulent-ils vraiment notre bonheur? C'est grand dommage qu'il en soit souvent autrement; car c'est là le sens profond et vraiment fraternel de ces offrandes. Regrettons que ce ne soit pas toujours du fond du cœur que nos amis nous promettent une année heureuse, regrettons-le pour eux. Car, en somme, le bonheur de chacun fait le bonheur de tous. Et si l'on était prévoyant, on serait dévoré du désir de voir les autres satisfaits, heureux. Ainsi le monde deviendrait meilleur, la paix régnerait et l'on s'en trouverait mieux soi-même.

Craignons, tout de même, les vœux précis. Ils tournent mal! Restons dans le vague. Ne demandons rien de défini, ni pour nous, ni pour les autres: car nos desirs sont, trop souvent, notre perte. Souhaitons seulement le bonheur. Lui, il ne se définit pas. Comme on dit couramment: le bonheur c'est être heureux! Et il n'y a rien de si profond que cette banalité. D'ailleurs, le sage l'a compris. Le grand Mamamochi n'en dit pas davantage: — "Que votre cœur soit comme un rozier fleuri," souhaite-t-il à monsieur Jourdain; mais il n'explique pas les moyens de le fleurir.

Quelle que soit notre affection, il n'est presque rien que nous puissions désirer pour ceux que nous aimons, avec la certitude de leur être agréable. C'est une grande tristesse et c'est en même temps une grande consolation. Car si l'on ne peut souhaiter aucun changement, c'est en définitive que la vie est, telle qu'elle est, aussi bonne qu'elle puisse être. Et c'est aussi que cet équilibre satisfaisant de biens et de maux qui forme nos jours est toujours précaire et se détruit sans cesse. Vaillie que vaillie cette instabilité dure autant que nous, gardons-nous de la rompre: c'est la trame de la vie quotidienne.

Que pourrions-nous désirer au surplus pour ceux que nous aimons? En offrant le monde, la terre, ses joies, ses richesses, on ne saurait peut-être pas contenter un cœur incertain qui doute de son propre désir. En faisant un vœu à qui l'on aime, on peut du moins offrir son cœur: c'est l'unique, le vrai don!... Et pourtant, n'arrive-t-il pas, parfois, qu'il est plus ou moins bien venu? — S'il n'en est pas de plus difficile à apprécier, du moins il n'en est pas de plus précieux. Et tout l'univers qu'on offrirait en même temps, ne serait qu'un léger mirage, une coloration, une nuance qui se joue sur la surface de l'âme humaine.

Ce cœur immense, si près de la nature, s'attriste, ce soir, d'être réduit à ne formuler que des vœux pour vous tous, là-bas, au pays: aussi je le place sous l'égide d'un rêve plus grand que lui-même pour qu'il augmente le bonheur des jours à venir.

Ce bonheur, que je souhaite pour tous et chacun.

MARYSE.

NOS TRADITIONS DU JOUR DE L'AN

Pour l'époque de Jour de l'An, nos pères nous avaient transmis deux touchantes traditions: celle de la distribution des étrennes par l'Enfant Jésus et celle de la bénédiction paternelle. Pourquoi faut-il que, dans les villes et même dans les campagnes, toutes deux tendent à disparaître? C'est plus qu'un symptôme alarmant, c'est un malheur.

Les traditions d'un peuple, ces gestes qu'il accomplit à jour fixe et qui ont un caractère d'universalité, ne sont pas de vaines coutumes, des attitudes artificielles, sans relation profonde avec l'âme; elles révèlent le fond même de l'âme, elles en sont le langage émouvant. En accomplissant ces rites, en nous reliant à une longue série d'aïeux, nous les ont accomplis avant nous, nous affirmons une pensée héréditaire qui tient à l'âme même d'une race et en fait voir la qualité. Parlons net: la tradition est le signe d'une culture au même titre que la langue. Laissez corrompre sa langue ou cesser de la parler, c'est le propre d'une nationalité qui se meurt; laissez tomber la tradition, ne plus accomplir le rite, c'est laisser voir que l'âme a changé.

Quelle tristesse quand la tradition est de caractère religieux! Sa disparition fait alors entendre un abaissement de la foi. L'âme ne peut plus accomplir des gestes qui ont été devenus plus grands qu'elle-même comme l'arbre dont la séve est tarie, laisse tomber son opulent feuillage.

Quand, le matin du premier janvier, nos aïeux faisaient entrer l'Enfant-Dieu dans leurs maisons, ils continuaient une tradition de France et prolongeaient plusieurs siècles de foi. Cette coutume faisait corps avec l'éducation religieuse de la famille, avec le sentiment de la présence divine que, de bonne heure, l'on s'efforçait d'insculper aux tout-petits. Le "Jésus" des enfants appartenait à mettre son nom parmi les premiers mots de leur vocabulaire; ils apprenaient à le monter sur le mur, attaché au bois du crucifix ou gravé sur les vieilles images. Quand venait le temps des étrennes, dans un esprit de confiance, nous les enfants, nous aïeux, voulions encore, par un mot de foi, que ce bien par excellence tombât de la main de Dieu.

La bénédiction du Jour de l'An se rattachait aux mêmes pensées. "Les rois de mes braves sonnet", content deux mots anglais et une expression impropre. Dites donc en français: "Les tiges de mes freins claquent." Tige est l'équivalent français de rod.

Freins est l'équivalent français de break.

Top

Au lieu de top, qui est anglais, disons toi, ou pavillon, ou capote d'une voiture automobile.

Wind shield cleaner ou wiper

Les gouttes de pluie sur la glace d'un pare-brise forment obstacle à la vision du conducteur. Pour y remédier, on a imaginé l'essuie-glace, que les Anglais appellent wind shield cleaner.

Les raclettes de l'essuie-glace sont ce que l'on appelle blades en anglais.

Grease cup

Quel est l'équivalent français de grease cup, généralement employé chez nous?

— Godet graisseur, ou simplement graisseur.

Sun visor

L'écran avec lequel le conducteur d'une automobile intercepte la lumière éblouissante du soleil projeté en France le nom d'écran anti-éblouissant. Disons simplement écran.

Anti-freeze

Ce mot anglais a pour équivalent français anti-gel.

Axle, shaft

Axle et shaft, très souvent employés par les ouvriers en automobile, se traduisent par axe et arbre.

Engin

Ce que la langue populaire, chez nous, nomme engin dans une automobile doit s'appeler moteur.

Disons bloc moteur, culasse du moteur, et non pas bloc de l'engin, culasse de l'engin.

Rings

En français, les rings sont des segments (de piston).

Steering wheel

Steering wheel se traduit en français par volant de direction, plus simplement par volant.

Tank

Le récipient destiné à contenir l'essence ou la gazoline (non pas le gaz, la gasoline ou la gazine) servant à alimenter le moteur d'une voiture, s'appelle en français réservoir. N'employons pas le mot tank, qui est le nom anglais de ce récipient.

Notons qu'on dit en français: faire son plein d'essence, pour faire remplir d'essence le réservoir de sa voiture.

La Société du Parler français au Canada, Université Laval, Québec.

Tous les plaisirs de l'été EN HIVER

SUR LA COTE DU PACIFIQUE

ALLER ET RETOUR Saint-Jérôme, Québec, A Vancouver Victoria Seattle

*Première Classe \$136.10 *Classe Touriste \$119.80 Voiture \$ 93.45

*Prix de location de wagons-lits en plus. Repas à bon marché sur les trains.

Attrayants Tarifs et Services de Trains!

Si les sports d'hiver ont peu d'attrait pour vous — si vous préférez les plaisirs de l'été — le golf, les promenades à pieds, à cheval ou en auto dans un décor verdoyant, le tennis ou le yachting — rendez-vous sur la côte du Pacifique, où les frimas de nos hivers sont à peu près inconnus. En route, vous pourrez admirer les Rocheuses sous la neige — un spectacle inoubliable.

Prix spéciaux dans les hôtels. Attrayants tarifs sur les trains, d'ici au 14 mai. Validité de retour: Première classe, 3 mois; classe touriste et en voitures ordinaires, 6 mois. Arrêts facultatifs en route.

TOURNOI DE GOLF D'HIVER Victoria — 7-12 mars 1938

Tous renseignements des agents

Pacifique Canadien



Hygiène LE SOMMEIL

Dans le bilan de notre vie on pense bien peu à placer le sommeil du côté de l'actif; on le devrait pourtant puisqu'on doit lui consacrer plus que le quart de notre existence.

Combien d'heures faut-il dormir? Un bébé dort pendant 18 heures sur vingt-quatre; ce temps est graduellement diminué jusqu'à l'âge scolaire. De 5 à 12 ans l'enfant devrait dormir de 11 à 12 heures; de 12 à 20 ans jamais moins de 9 heures et la nuit de 10 heures est préférable.

Le sommeil est un des principaux agents qui concourent au maintien de la santé. On doit le considérer comme un grand bienfait de la nature; malheureusement on ne le dédaigne que trop et on n'y attache pas assez d'importance.

L'enfant lutte contre le sommeil. Plus d'un adulte se vante de n'avoir besoin que de bien peu de sommeil. Il n'en reste pas moins vrai que nous en avons tous besoin d'une somme raisonnable qui peut varier avec les individus; il faut cependant tenir compte qu'un sommeil de moins de six ou sept heures n'est pas suffisant; une nuit de 8 heures de sommeil est raisonnable pour la moyenne des adultes.

Pour être bienfaisant et réparateur le sommeil requiert certaines conditions. Un lit confortable, des couvertures en quantité suffisante mais sans excès, de l'air pur, pas nécessairement de l'air froid mais auquel on assure le mouvement par l'ouverture d'une fenêtre; un état d'esprit aussi calme que possible, l'oubli des soucis du jour, voilà autant de facteurs qui induisent à un sommeil réparateur.

Une lecture reposante, la musique, une marche agréable et nombre d'autres diversions peuvent aussi favoriser le sommeil.

L'art de bien dormir peut se cultiver et c'est un bienfait inappréciable qui contribue au bonheur de l'humanité.

RECETTES ÉPROUVÉES LA CREME GLACEE POUR LES FETES

Inutile de se torturer l'esprit pour trouver de bons desserts pour la saison des fêtes. Le problème n'existe pas quand on peut se procurer un dessert aussi délicieux que la crème à la glace.

Beaucoup de fabricants ont des crèmes glacées spéciales et symboliques pour la saison de Noël. Les convives, aussi bien les grandes personnes que les enfants, sont toujours heureux quand ils trouvent sur une table gaiement décorée un plateau de crème glacée mariée sous la forme de Santa Claus de cloches de Noël, de dindons, de bouquets de noix et d'arbres de Noël. Il y a aussi des moules et des briques de forme attrayante, qui lorsqu'on les ouvre, révèlent au centre une cloche, un arbre de Noël ou quelque chose de semblable. Toutes ces nouveautés font un dessert parfait pour les grands repas.

Et du reste, même la crème glacée ordinaire, qui est préparée avec toutes sortes d'essences, prend un air de fête quand elle est servie comme le suggère le Service d'utilisation du lait du Ministère fédéral de l'Agriculture.

GATEAU ALASKA

1 brique d'une pinte de crème glacée

1 étage de gâteau éponge de 1 pouce d'épaisseur

4 blancs d'œufs

6 cuillerées à soupe de sucre de fruits ou à glacer

Mettez un papier sur une planche et placez le gâteau au centre. Démoulez la crème glacée sur le gâteau, laissant dépasser 1 pouce de gâteau tout le tour de la brique.

Recouvrez la crème glacée et le gâteau avec un meringue faite de blancs d'œufs et de sucre. Faites brunir rapidement dans un four chaud (450 deg. F.). Faites glisser du papier sur un plat de service et servez immédiatement. On peut saupoudrer la meringue de noix de coco finement hachée avant de faire brunir.

SOUFFLE A LA CREME GLACEE AVEC SAUCE AU CHOCOLAT

Coupez les soufflés à la crème en deux. Remplissez de crème glacée à la vanille. Remettez le dessus. Servez avec de la sauce au chocolat, au caramel ou au beurre ou aux fruits.

SOUFFLE A LA CREME

1/2 tasse de beurre

1 tasse d'eau bouillante

1 tasse de farine à pain

4 œufs non battus

Ajoutez le beurre à l'eau bouillante. Quand le beurre est fondu ajoutez toute la farine en une fois. Remuez au-dessus du feu jusqu'à ce que le mélange se dégage des côtés de la casserole. Refroidissez. Ajoutez les œufs un à la fois, battant bien en ajoutant chaque œuf. Coulez.

Placez par petites cuillerées sur une tôle à pâtisserie beurrée ou dans des moules à petits pains. Faites cuire dans un four à feu modéré (375 degrés F.) 40 à 45 minutes, ou jusqu'à ce que les gouttes d'humidité aient disparu.

SAUCE AU CHOCOLAT

2 onces (tablettes) de chocolat non sucré

1 tasse d'eau froide,

2 tasses de sucre

1 pincée de sel

2 cuillerées à soupe de beurre

Faites fondre le chocolat dans l'eau. Ajoutez le sucre et le sel et remuez jusqu'à ce que le sucre soit dissout. Faites cuire 5 minutes. Ajoutez le beurre et la vanille. Servez chaud.

MERINGUES GLACEES AVEC CREME A LA GLACE

Façonnez la crème glacée en ovales à l'aide de cuillerées à soupe et placez entre deux couches de meringue. Garnissez de crème fouettée si vous le désirez. Employez l'essence de crème glacée qui va le mieux avec la couleur des autres mets.

MERINGUES GLACEES

4 blancs d'œufs

1/2 cuillerée à thé de vanille

1 1/4 tasse de sucre de fruit ou de sucre granulé fin

Battez les blancs d'œufs en neige très ferme. Ajoutez les deux-tiers du sucre petit à petit, puis continuez de battre jusqu'à ce que le mélange garde sa forme. Ajoutez de l'essence, et incorporez le reste du sucre. Façonnez à l'aide d'une cuiller à visage des mains, des chevrons, des yeux; enlèvement des poils follets; développement, raffermissement ou amaigrissement du buste, la maigre, l'excès de grais-

Coutumes du jour de l'an

Suivant certaines notes récemment découvertes, les coutumes du Jour de l'An, qui diffèrent selon les traditions, les croyances religieuses et le climat de chaque pays, sont censées avoir pris naissance, d'après les uns, chez les Chinois, et d'après les autres, chez les Germains ou les Romains de l'antiquité. Dans plusieurs pays, comme la France, l'Écosse, la Chine et le Japon, c'est là la fête la plus importante de l'année. En effet, les Chinois célèbrent toutes leurs fêtes de l'année pendant une période de plusieurs jours commençant le Jour de l'An. Elles comprennent la fête des Lanternes, le joyeux festival des bateaux à dragons, et la fête des Pêcheurs. Tout travail cesse et chacun, paré de ses plus beaux atours, se promène par les rues saluant tout le monde en disant "Su-hi", qui veut dire "que la joie soit votre partage". La population rurale échange

Récréations

Solutions aux problèmes posés dans l'Avenir du Nord du 24 décembre 1937:

INSTRUCTIONS-NOUS

Quelle est l'origine de l'expression: passer une nuit blanche?

A la veille d'être armé chevalier, on passait une nuit en prière au pied de l'autel, tout habillé de blanc. D'où l'expression: passer une nuit blanche, qui est tout à fait détournée de son sens primitif et signifie seulement veiller du soir au matin.

ENIGME

L'an, où le Père Janvier.

MOTS EN CARRE

R A T E R
R E S I N E
A S T R E S
T I R A I T
R E N I D E
R E S T E S

NOUVEAUX PROBLEMES ANAGRAMME PHONETIQUE

Cet ensemble de sons qualifie l'aimable et belle Virginie.

Nansen, le grand explorateur qui fut élu du froid vainqueur Paris, la belle capitale.

ENIGME

Quand je suis sous les pieds je marche sur la tête.

MOTS EN LOSANGE

.....
.....
.....
.....
.....
.....

1. Dans tous les cas.
2. Notable d'une contrée d'Afrique.
3. Réduits en miettes.
4. Enveloppe sèche qui renferme les graines.
5. Arbre des vallons.
6. Accident géographique.
7. En fer et en cuivre.

Pour les cultivateurs

LES PRIX DU MARCHÉ

Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal le lundi, 27 décembre 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée, 130 rue Saint-Paul Est, Montréal.

Table listing prices for various livestock including Pores, Veaux de lait, Veaux de champ, Agneaux, Moutons, Vaches, and Taureaux.

Taures

Table listing prices for Taures (Cows) in different categories.

Bouvillons

Table listing prices for Bouvillons (Young bulls).

POULETTS A ROTIR

Table listing prices for Pouletts a rotir (Rotisserie chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

POULETS ABATTUS

Table listing prices for Poulets abattus (Slaughtered chickens).

JEUNES DINDES ABATTUES

Table listing prices for Jeunes dinde abattues.

OIES ABATTUES

Table listing prices for Oies abattues.

LIEVRES

Table listing prices for Lievres.

Veaux abattus

Table listing prices for Veaux abattus.

BEURRE (frais)

Table listing prices for Beurre (frais).

Prix de remise pour la semaine finissant le 21 décembre 1937 inclusivement, Montréal & Québec.

Table listing prices for No 1 Pasteurisé and No 1 non Pasteurisé.

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

Donnant suite à l'un des vœux émis lors du dernier congrès de l'enseignement, on a décidé d'ordonner et de parfaire les programmes d'études dans les collèges ruraux et les orphelinats agricoles.

Le comité d'enseignement agricole à l'oeuvre

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

Des instances sont faites auprès des autorités pour que des cours d'agriculture soient donnés dans les écoles normales par des professeurs compétents.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

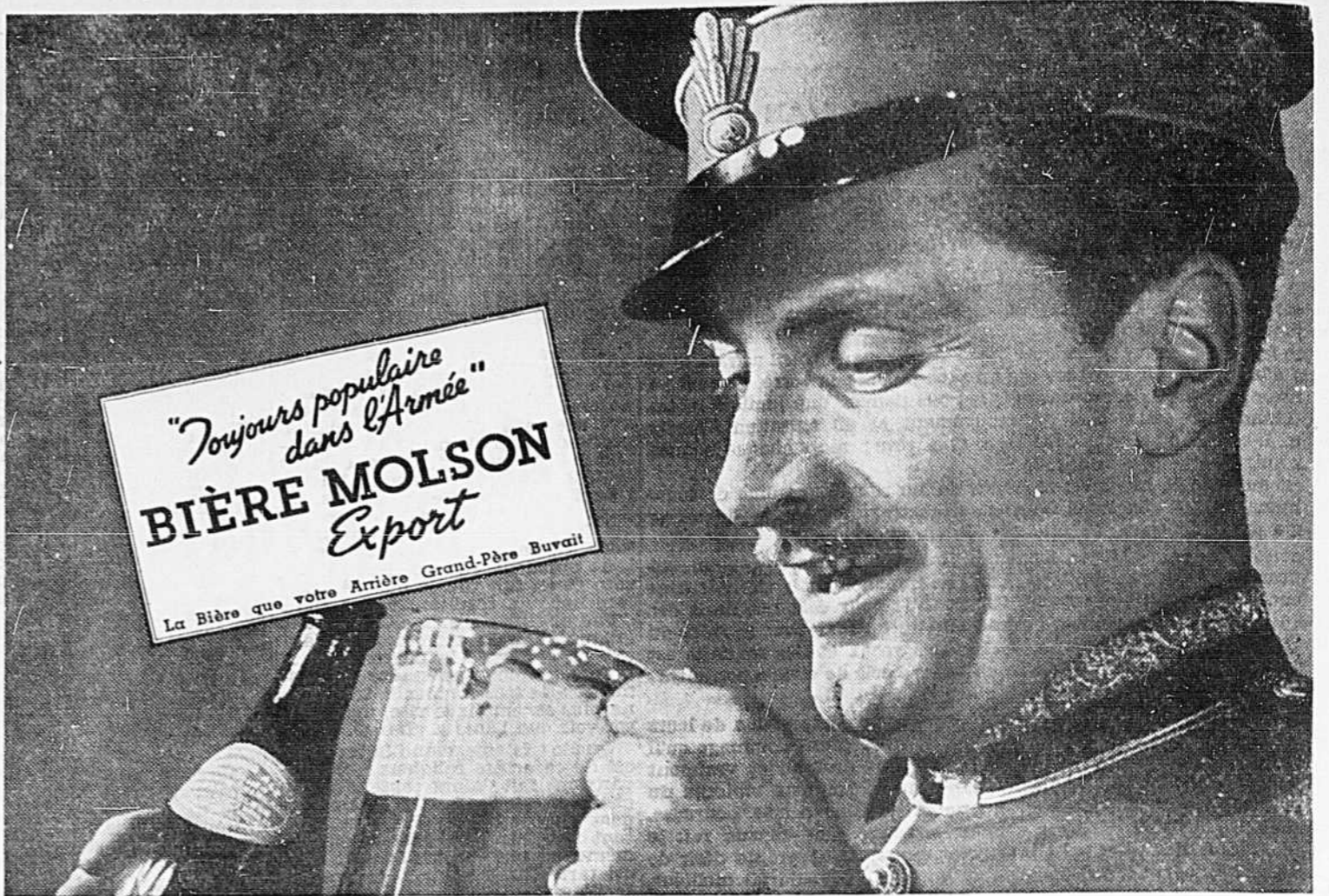
On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.

On a prié MM. Jean-Charles Magnan et Henri-C. Bois, tous deux chefs de services au ministère de l'Agriculture, de s'enquérir des programmes actuellement suivis dans nos instituts et d'en soumettre la teneur à une prochaine séance.



Après une Guignolée pour les colons

On est souvent porté à croire, de nos jours, que la charité n'existe plus, que c'est une vertu d'un autre âge, que ceux qui la pratiquent la font parfois dans le seul but de s'afficher.

On aurait tort d'ajouter trop de crédulité à ces assertions. De nos jours, dans un monde essentiellement matérialiste, il est donné, à qui veut observer, d'apprécier de très beaux témoignages de charité.

La récente Guignolée des colons, organisée à Montréal par la section Mont-Royal de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce, prouve qu'une grande partie de la population a l'oreille et le coeur sensibles à l'appel qu'on veut bien lui faire.

C'est un succès complet qu'a remporté cette Guignolée, un succès sans équivoque. Les deux wagons d'effets de toutes sortes expédiés à nos colons en sont la preuve concluante. Les autres wagons que l'on expédiera ajouteront à la valeur du témoignage.

Ce bel exemple de charité donné par notre grand public confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Ce n'est pas tant la valeur matérielle que la valeur morale qui est en jeu. C'est l'exemple de charité donné par notre grand public qui confirme, une fois de plus, la sympathie de notre population à l'endroit de l'émminente valeur de la colonisation dans notre vie comme peuple.

Advertisement for L'Union des Jardiniers, Eng. r. Victoria, Lévis, P.Q. listing various gardening supplies.

Advertisement for Borden Associated Companies, featuring a large '1938' graphic and text about the company's success in 1937.

Advertisement for 'Choses d'autrefois' by Adress des Iroquois du Lac des Deux-Montagnes à Mgr de Forbin Janson, dated 1er février 1841.

Statistiques: Malgré la sérieuse dislocation du commerce à Shanghai par suite des hostilités sino-japonaises, le Canada a exporté sur ce port 506 quintaux (111,320) liv. de farine de blé en septembre 1937.

Advertisement for La CALIFORNIE, VOUZ INVITE, Billets aller et retour à prix réduits de Saint-Jérôme, Qué. Includes details about train fares and routes.

Advertisement for Imprimerie J.H.A. LABELLE Limitée, featuring a circular image of a man at a desk and text about printing services.

NOUVELLES DE PARTOUT A Saint-Canut

A l'occasion de la Noël, un réveillon fut... M. G. Dumas, Mme G. Gagnon, M. G. Gagnon, Mme G. Gagnon...

A Saint-Hippolyte

Monsieur et Madame Paul Bernier ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille née le 17 décembre...

A La Macaza

Chez M. et Mme Donat Blais, un fils baptisé Joseph-Pierre-René. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Desjardins...

A Lesage

Dimanche dernier a eu lieu l'élection d'un marquisier. M. Zénon Dagenais a été choisi pour remplacer M. J.-B. Saint-Pierre...

A Val Morin

Récemment M. A. Larose, de Hearst, Ont., ainsi que ses deux fillettes venaient visiter MM. J. et Victor Larose...

L'insouciance de la jeunesse

Cet article est dédié à la jeunesse de ma ville, à la veille d'une nouvelle année que je désire pour elle, bonne et heureuse. La vie humaine se compose de trois phases bien distinctes...

A la T. S. F.

Radio-Canada "DON JUAN" DE MOZART SERA RADIODIFFUSÉ LE PREMIER DE L'AN. L'après-midi du Premier de l'An, Radio-Canada diffusera de la scène du Metropolitan Opera House...

LES FUNERAILLES DE MADAME PLACIDE THUOT

Vendredi dernier, 24 décembre, avaient lieu en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de Madame Placide Thuot, née Rose-Alma Fournier...

OPTOMETRISTE-OPTICIEN Bachelier en Optométrie. Spécialité: EXAMEN DE LA VUE. CORRECTION DES TROUBLES MUSCULAIRES DES YEUX. PAUL E. TALBOT, Ba. O.

REMERCIEMENTS. La famille a reçu de nombreuses marques de condoléance. Elle remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont offert leur sympathie...

PRIX REDUITS pour les ROIS, le 6 janvier. Entre les stations de QUEBEC et ONTARIO. OTTAWA LA REINE WALTHAM MANIWAKI DE BEAUJEU COTEAU et à l'EST.

ENCOURAGEZ nos ANNONCEURS. SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUEBEC. ECOLE TECHNIQUE 200, rue Sherbrooke ouest, Montréal. Cours d'Automobile.

CANADIEN NATIONAL Rue Castonguay, Tél. No 72-W. SAINT-JEROME, Q. Ant. Roy. Horaire des Trains-Passagers. ALLANT VERS MONTREAL. Du à Montréal 10.25 a.m. LUNDI-MERCREDI-VENDREDI-SAMEDI.

"J'VOUS CROIS QU'ELLE EST BONNE POUR LA DIGESTION". Mille repas—tel est, en moyenne, le nombre de repas que vous prenez, au cours d'une année! Il va sans dire que votre système digestif doit être en bonne condition pour digérer cette quantité formidable de nourriture...

D'UN AN A L'AUTRE

Nous avons un choix considérable d'articles de toilette de qualité. Aussi un choix considérable d'articles en cuir comprenant :

- SACOCHES
 - ALBUMS POUR PHOTOGRAPHIES
 - COUVRE-LIVRES
 - PORTE-MONNAIES
- Etuils à cigarettes, Etuils pour chapelets, Etuils pour lunettes ou lorgnons, Etc., Etc., Etc.

CHOCOLATS LAURA SECORD

- Chocolats assortis
 - Chocolats et Bonbons
 - Chocolats à centres durs
- en boîtes de 1/2, 1, 2, 3 et 5 livres.

Pharmacie Oscar Landry

W. Prud'homme, gérant
LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT
Service de 2 messagers de 8 h. a.m. à 10 h. p.m.
Tél. 193 et 671 339, rue Saint-Georges
Voisin du marché, à Saint-Jérôme

La ligue de hockey de la ville de Saint-Jérôme

(Par GHYR)

Une fois de plus les équipes de la Ligue de Hockey de la Ville de Saint-Jérôme en venant aux prises lundi dernier, dans un programme régulier.

Le premier engagement, "HOLLYWOOD vs SHAMROCK", se termina par la victoire des gars du gérant E. Bastien. Le pointage élevé n'indique point que le Shamrock fut une quantité négligeable, car ce ne fut que dans les dernières minutes de la troisième période que la victoire du Hollywood fut assurée. Les Irlandais, pendant toute la partie tirèrent bon mais les jeunes du copain Eddy, durent baisser pavillon contre leurs adversaires plus lourds et plus expérimentés. Nous croyons cependant que cette équipe, avec ses jeunes saurs, au cours de la saison, fera valoir le vieux proverbe qui veut que jeunesse triomphe. En résumé cette partie fut très belle et avec un peu plus de précision autour des filets les Verts auraient eu une victoire.

Dans la deuxième joute les Diablies Rouges triomphèrent des Chevaliers et ce, par la marge d'un point. Dès les premières minutes de jeu les deux équipes se lancèrent en attaques et contre attaques et soutinrent ce travail pendant toute la durée du premier quinze alors que chaque club avait enregistré un point.

La deuxième période commença à la même allure et se termina comme la première sur un pied d'égalité : 2 à 2.

Dans le troisième, tous étaient d'avis que la partie serait nulle, quand 20 secondes avant le son de la cloche Desjardins, centre des Diablies, aidé par Renaud compta le point victorieux. Malgré toute la science de leur coach, les Chevaliers durent s'avouer vaincus et l'équipe des Diablies Rouges avec cette victoire se trouve seule en tête de la Ligue.

Durant tout le temps des hostilités tant dans la première partie que dans la seconde, le jeu fut surveillé par les arbitres Saint-Pierre et Hamelin. Toutes les équipes avaient endossé leurs nouveaux uniformes et tous dans l'assistance étaient émerveillés du fini des chandails ainsi que des couleurs respectives. Tous les chandails portaient le nom de leur club et aussi une plaquette au bras qui ne nuisait en rien et qui, par contre, se rappelait au souvenir de ceux qui aiment bien vivre et joyeusement. Nous ne sommes point chargés de remercier les donateurs mais il nous fait plaisir de souligner un geste sportif qui, en pareil cas, nous en sommes assurés, arrivait à point.

Cliches!

Service DE PHOTOGRAVURE Engr

417 RUE SAINT-HELENE - MONTREAL

R. René LABELLE, prop.

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année!

C.-A. LORRAIN & FILS

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Bulch - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile

Bureau existant depuis 34 ans

Tél. No 58 - Saint-Jérôme

Nouvelles de Saint-Jérôme

La messe à Noël
Comme par le passé, nous avons eu encore cette année, une très belle messe de minuit, M. le curé Emile Dubois officiant, assisté de M. l'abbé Bernard Desjardins et de M. l'abbé Stanislas Dubois.

Le chant était donné par la chorale paroissiale et la petite maîtrise, toutes deux sous la direction de M. Eugène Richer, maître de chapelle. Le programme musical suivant a été exécuté : Minuit, chrétiens! de A. Adam, par M. Jean Gascon; Kyrie, Gloria, Sanctus et Agnus Dei de la Messe en Sol de Théodore Dubois; les solos étaient rendus par M. Jean Gascon; Credo de la Messe de l'abbé Boyer; Adeste Fideles, de Th. Dubois, solo et chœur, Gérard Richer soliste;

Durant la deuxième messe, le Dr Paul Marchildon, de Montréal, a interprété le cantique "Jésus de Nazareth" de Chs Gounod; puis la chorale paroissiale et la petite maîtrise ont donné les "Cantiques de Noël", de Gagnon, avec comme solistes, Jean-Paul Lapointe, Jean Richer et Hervé Thinel et les petits chanteurs: Marcel Beaulieu, Henri Lauzé, Constant Cadieux et Laurent Dupras. M. Chs-Ed. Marchand touchait l'orgue.

La grand-messe du jour a été chantée par M. l'abbé Stanislas Dubois et le même programme musical fut exécuté par la chorale et la petite maîtrise. Les solos qui étaient rendus par M. Jean Gascon à la messe de minuit furent exécutés par J.-Antony Lessard, à la messe du jour.

Une messe fut célébrée à minuit à toutes nos autres chapelles de la ville:

• A la sacristie, par M. l'abbé Georges Clément, du séminaire de Sainte-Thérèse;

• Au sous-sol de l'église, par M. l'abbé Adrien Robillard;

• Au Pensionnat des SS.-Angeles, par M. l'abbé C.-E. Desmarais, aumônier;

• Au collège, par M. l'abbé Edouard Lafortune, chapelain;

• A l'hospice, par M. l'abbé J.-A. Roy, aumônier;

• Au Foyer Notre-Dame du Bon Conseil par M. l'abbé Jean-Paul Giraldeau, du séminaire Sainte-Thérèse.

La messe du Jour de l'An

Demain matin, 1er janvier, une messe sera célébrée à 5.15 heures du matin, à l'église, pour accommoder les personnes qui désirent partir en voyage. Les autres messes seront célébrées aux mêmes heures que le dimanche.

La fête des Rois

Jeudi prochain, 6 janvier, jour de l'Épiphanie, est fête d'obligation, et les messes auront lieu également aux mêmes heures que le dimanche.

Nouveau marguillier

M. Joseph Deschambault, du rang Sainte-Marie, a été élu marguillier, dimanche dernier. Il remplacera M. Alfred Lorrain qui sortait de charge.

La Guignolée

La quête de la Guignolée qui se faisait mardi soir dernier dans les rues de la ville, a remporté la somme de \$367.38.

Nos félicitations à la population jéroquoise qui a su se montrer généreuse en faveur de nos pauvres.

Le chant à la messe de 10 heures

Voici le programme musical qui a été exécuté à la messe de 10 heures, dimanche dernier: "Ave Verum" de Th. Dubois et "Prière à la Vierge" de A. PrunEAU, par Mlle Marie-Pauline Fortier, M. Chs-Ed. Marchand était à l'orgue.

Les paniers de Noël

Jeudi dernier, 23 décembre, le Comité des Paniers de Noël, dont M. Frs-Aug. Lorrain est le président, fait la distribution de quarante-deux paniers de Noël.

La valeur des paniers, étant proportionnée au nombre des personnes pour chaque famille, variait de \$4.00 à \$7.00 chacun.

On sait que l'argent pour l'achat de ces paniers provient de la raffle de dînes qui a toujours lieu le dernier samedi avant Noël. La raffle cette année rapportait un profit net de \$186.00.

Il faut ajouter à ceci les dons et faveurs reçus: M. Hermann Barrette, député a fourni 650 livres de biscuits; le propriétaire de Diana Tea Room, M. P. Minoglian, donna 75 livres de chocolats et bonbons; M. Geo. Hamel donna 11 livres de poivre.

Il intéressera plusieurs de savoir que cette année, nous avons secouru quarante-deux familles lorsque l'an dernier nous devions pourvoir 115 familles. Ainsi, comparaison faite, nous pouvons nous réjouir de constater que le malaise est beaucoup moins grand. (Communiqué)

Position ouverte

Une position est ouverte pour un homme agé. Age de 25 à 35 ans. Marié. Possédant de l'expérience dans la vente et qui est actuellement employé au travail, et désireux de se créer un avenir assuré. Bonne instruction nécessaire et l'usage des deux langues préférable. Ne faites pas application à moins que vous ne soyez un travailleur, un homme ambitieux de se créer une carrière et que vous possédiez les qualifications demandées. Salaire minimum garanti. Répondre par écrit seulement à Casier postal X, Saint-Jérôme.

En visite
M. Norman Denis, étudiant en droit à l'université de Montréal, était chez ses amis, MM. Léandre et Henri Prévost, cette semaine.

Déménagement

Il nous fait plaisir d'apprendre que le Dr Bruno Rochon, de notre ville, a fait l'acquisition de la propriété de M. l'avocat J.-P. Bélaire, rue Labelle.

Le Dr Rochon y déménagera son bureau vers le 1er avril prochain. C'est un site idéal, au centre de la ville. On est actuellement à apporter quelques changements et améliorations à l'édifice, entre autres, l'aménagement d'un nouveau logement.

Le Dr Rochon qui pratique sa profession à Saint-Jérôme depuis plus de douze années, est bien connu ici où il compte une nombreuse clientèle. Nous le félicitons et lui souhaitons beaucoup de succès dans sa carrière.

Décès de M. LOUIS DION

Ce matin, vendredi, 31 décembre, a eu lieu en l'église de Saint-Jérôme, à 9 heures, les funérailles de M. Louis Dion, décédé le 29 décembre, à l'âge de 71 ans.

Chronique judiciaire

Monsieur le Magistrat Donat Lalande a rendu jugement dans la cause de Charles Sarrazin, accusé de crime d'incendie pour avoir, le 18 janvier 1931, consigné à son gendre, William Picard, de mettre le feu à sa maison et lui fournissant l'occasion de commettre cette infraction.

Après une longue enquête, au cours de laquelle le nommé Picard et son épouse Eva Sarrazin, fille de l'accusé ont été entendus, le magistrat prit la cause en délibéré et en rendant jugement a fait les remarques suivantes: "La version de cette affaire présentée par les deux principaux témoins de la couronne, se présente à une espèce de conte. Il s'agit d'une accusation très grave qui suppose la préméditation. "Picard s'est avoué coupable d'avoir mis le feu et à la demande qu'on lui a faite. Le magistrat ne l'a condamné qu'à un mois de prison et c'est à la suite de l'expiration de sa sentence que Sarrazin a été accusé. "Pourquoi Sarrazin aurait-il demandé à son gendre Picard, à trois reprises et toujours devant témoins, de mettre le feu à sa maison, lorsque lui-même, Sarrazin était capable d'allumer le feu. Je ne crois pas l'histoire de Picard, quand il nous raconte qu'il a mis le feu, en jetant une allumette sur un lit. Sarrazin n'avait pas d'intérêt à mettre le feu, son épouse qui avait quelque moyen, lui avait assuré sa subsistance. "Le magistrat a aussi fait quelques remarques relatives à l'attitude de certains témoins et à la vérité qui se dégage de tous leurs témoignages. "Pourquoi a-t-on attendu six ans, avant de faire cette dénonciation. La preuve de la couronne n'a pas démontré d'une façon positive qui avait mis le feu, mais parmi la contradiction que je rencontre dans les différents témoignages, je crois plus spécialement les témoignages de l'accusé, et en conséquence, je renvoie l'acte d'accusation porté contre l'accusé et ordonne sa libération".

Me Joseph Fortier, avocat, de Saint-Jérôme assisté de Me Elie Beaugard, c.r., de Montréal, représentaient l'accusé. La couronne était représentée par Me Camille L. de Martigny, de Saint-Jérôme.

Emilien Grenier a été condamné au temps fait et à \$14.00 de dommages et aux frais, et à défaut de paiement, à un mois additionnel de prison.

Florian Chartrand a été renvoyé devant les Assises Criminelles pour y subir son procès sur accusation d'assaut et lésions sur la personne de Charles-Edouard Lavalée et aussi d'avoir été trouvé en possession d'une arme offensive. Le procès a été fixé au 22 février et l'accusé a fourni immédiatement un cautionnement de \$500.00.

Albert Michaudville accusé d'avoir acheté du chevreuil, a païé son coupable à l'accusation et son procès a été continué au 22 février.

Emile Michaudville accusé d'avoir tué un chevreuil en temps prohibé, a païé coupable en expliquant qu'il était sans argent et sans travail et qu'il a tué ce chevreuil pour procurer de la nourriture à sa famille. La sentence sera rendue le 22 février.

F. Harry Clarke, A. MacDonald et Graham Martell, accusés d'assaut et lésions sur la personne de Dame Morel Bombardier, à Sainte-Agathe, le 23 juillet 1936, ont fait option pour un procès expéditif devant le magistrat. Ce procès a été fixé au 24 février et les trois accusés ont fourni chacun, séance tenante un cautionnement de \$200.00.

Barnabé Desjardins, 21 ans, de Sainte-Thérèse, a païé coupable à l'accusation d'avoir volé une somme considérable dans les troncades de l'église catholique de Sainte-Thérèse, depuis deux ans. Il a admis au magistrat à l'audience qu'il avait utilisé cet argent en grande partie pour aller au cinéma. Il a été condamné à six mois de prison.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le prochain terme des Assises Criminelles aura lieu le 11 janvier 1938 et sera présidé par l'honorable Juge Alfred Duranleau, Juge de la Cour Supérieure; les procureurs de la Couronne sont Me Camille L. de Martigny et Me Gaston Gibeault, de Sainte-Agathe.

Une quinzaine de causes seront appelées à l'ouverture du terme et un jour sera assigné à chacune d'elles, après arrangement entre les procureurs de la couronne et les procureurs des différents accusés. On estime que les séances des Assises occuperont tout le mois de janvier et probablement quelques jours de février.

FEU M. RODRIGUE DESCHAMBAULT

C'est une figure bien connue de Saint-Jérôme qui est disparue avec M. Rodrigue Deschambault, décédé le 22 décembre, à l'âge de 71 ans.

Il était le fils de M. Stanislas Deschambault qui, né à Sainte-Thérèse, arriva à Saint-Jérôme en 1860 et y mourut en 1913.

M. Rodrigue Deschambault occupa des postes importants. Il fut, durant plusieurs années, gérant de la Caisse d'Economie des cantons du Nord, et conseiller municipal de sa ville. Intelligent, cœur d'or, il était doué d'un esprit primesautier qui rendait sa conversation très agréable.

Rudement éprouvé pendant les dernières années de sa vie, il garda quand même sa bonne humeur, il sut porter le poids de ses épreuves avec courage.

Jusqu'à son dernier jour, il habita la maison où il était né.

Ses nombreux amis regretteront de ne plus le voir au milieu d'eux. M. Deschambault laisse deux frères, Paul-Emile et Henri, quatre sœurs: Mme Pierre Lauzon (Clémentine), Mme Frédéric Gougeon (Corinne), Mlles Marie-Anne et Hélène, plusieurs neveux.

D'imposantes funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Jérôme, vendredi dernier, 31 décembre, à dix heures et quart.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

Les souhaits du maire de la paroisse de Saint-Jérôme

Je tiens à remercier la population de la paroisse de Saint-Jérôme pour la collaboration qu'elle m'a accordée durant l'année écoulée et je lui présente mes souhaits les plus sincères pour l'année 1938.

JOSEPH-GEORGES GAUTHIER, Maire de la paroisse.

A la Jeunesse Ouvrière de Saint-Jérôme

A l'occasion du nouvel an j'offre à tous les membres de la J.O.C. ainsi qu'à leurs familles, mes vœux sincères pour une bonne et heureuse année.

HERVE LAUZON, Président du cercle local.

THEATRE REX
Saint-Jérôme

Vendredi et samedi

Programme double bilingue: "LAGONIE DES AIGLES" avec Constant Remy, Pierre Renoir, Annie Ducaux; "CHARLIE CHAN AT THE OLYMPICS" avec Warner Oland; comédie.

Dimanche et lundi

Programme double français: "NICHEVO" avec Harry Baur, Marcelle Chantal; "LA VIE PARISIENNE" avec Max Dearly, Couchita Montenegro; Actualités La Presse.

Mardi, mercredi et jeudi

Programme double anglais: "DEAD END" avec Sylvia Sidney, Joel McRea; "TWO FISTED GENTLEMAN" avec James Dunn; comédie.

Avec les meilleurs souhaits de nos professionnels

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT
L. L. Legault, C. R.
Guy Legault, B.A., LL.B.
Quartier officiel du District de Terrebonne
AVOCATS et PROCUREURS
Téléphone 60 - Boîte Postale 93
LACHUTE

AVOCAT

Paul Larose LL.B.
AVOCAT
188 rue Blainville
SAINTE-THERESE
Téléphone 50

MEDECIN

Dr Bruno Rochon
MEDECIN-CHIRURGIEN
Rayons X et traitements électriques
307, S.-Georges Consultations:
Saint-Jérôme 2 à 4 & 7 à 8 p.m.
Tél. 280 Excepté le dimanche

NOTAIRE

Jules Jarry
NOTAIRE
293 rue SAINT-GEORGES, SAINTE-JEROME
Tél. 53

Bureau à Mont-Laurier: les mardi et mercredi

Bureau à Saint-Sauveur des Monts: chez M. Adolphe Bélanger, sec.-trés. le jeudi après-midi jusqu'à 8 h. p.m.

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE LICENCIÉ ET AGRÉ
(Chartered accountant)
CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIÈRES COMMERCIALES ET FINANCIÈRES
425, avenue Viger, Montréal 7 rue Albert - Tél. 185

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.
TARIF
5 sous le mot, minimum 40, ou 3 insertions pour \$1.00.

A VENDRE

Une propriété située près du marché, six appartements - sacrifiera pour \$10,000.00. Conditions faciles. S'adresser à M. E. Magnan, Sainte-Thérèse, tél. 171 J.

MAISON A VENDRE

Maison en briques à vendre, 2

AVOCAT

JOSEPH FORTIER
AVOCAT
349 rue LABELLE
SAINT-JEROME
Tél. 258 & 201 - Case postale 531

AVOCAT

GASTON GIBEAULT
AVOCAT
de Bourassa & Gibeault
Tél. 60 - 5 rue Préfontaine
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

AVOCAT

J.-A. Beaulieu, c.r.
AVOCAT
80 avenue Legault
SAINT-JEROME
Tél. 187 (Hôtel Plouffe)

AVOCATS

DEMERS & RAYMOND
AVOCATS
Me Maurice Demers
Me Raymond Raymond
Tél. 310
306, Saint-Georges, S.-JEROME

M. Demers sera présent à Saint-Jérôme tous les samedis matins et à Sainte-Agathe, les samedis, l'après-midi et les dimanches

Spécialement à la disposition des pauvres

Bureau à SAINTE-AGATHE

logements, terrain 56 x 62, garage, hangars, située au centre de la ville de Saint-Jérôme, 272 et 274 rue de Villemeur. Prix \$5,000. S'adresser à M. J.-H. Desjardins, Maître de poste, ou à M. Arthur Buies, 772, rue Saint-Cyrille, Québec.

Mlle Bernier, G.M.G.E.

Hôpital privée
Maternité, convalescents, etc.
441 Ave Parent - Tél. 577
SAINT-JEROME

Nos meilleurs souhaits pour 1938



Imprimerie J. H. LABELLE Limitée

303 Avenue Parent Téléphone 12
(Toujours voisin de la gare du Pacifique Canadien)

SAINT-JEROME

La Farine Robin Hood donne une plus grande quantité de meilleur pain